

Département du LOIRET

Communauté de Communes
de la Beauce Loirétaine

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le 15 décembre, le Conseil Communautaire de la Beauce Loirétaine dûment convoqué le 9 décembre 2022, s'est réuni à la salle polyvalente de Tournois, sous la présidence de Monsieur Thierry BRACQUEMOND, Président.

Conseillers en exercice :.....42
Conseillers présents :.....30
Pouvoir(s) : 7
Votants :.....37

Conseillers titulaires présents :

Artenay : JACQUET David (jusqu'à la délibération n°C2022_100 puis pouvoir DAUDIN René), CHEVOLOT Laurence, René DAUDIN

Boulay-les-Barres : BAILLON Olivier, GUILLON Bertrand

Bricy : PERDEREAU Louis-Robert

Bucy-le-Roi : GREFFIN Gervais (à partir de la délibération n°C2022_92)

Bucy-Saint-Liphard : PINSARD Yves

Cercottes : SAVOURE-LEJEUNE Martial, DUMINIL Marie-Paule

La Chapelle-Onzerain : CHASSINE-TOURNE Aline

Chevilly : JOLLIET Hubert, JOVENIAUX Nadine, LORCET Dominique

Coinces : PAILLET Alban

Gémigny : CAILLARD Joël

Gidy : PERDEREAU Benoît, BUISSON Annick, BERNABEU Jean-Paul

Huêtre : BRACQUEMOND Thierry

Patay : VOISIN Patrice, PINET Odile, GUISET Eric,

Rouvray-Sainte-Croix : BEUCHERIE Elodie (jusqu'à la délibération n°C2022_105)

Ruan : LEGRAND Anne-Elodie

Saint-Pérvy-la-Colombe : PELE Denis

Sougy : LEGRAND Fabienne, DAVID Eric

Tournois : Murielle BATAILLE

Trinay : SOUCHET Christophe (à partir de la délibération n°C2022_92)

Villamblain : CLAVEAU Thierry (jusqu'à la délibération n°C2022_107)

Conseillers suppléants présents ayant pris part au vote :

Saint Sigismond : Nicolas PINSARD, suppléant de BOISSIERE Isabelle (jusqu'à la délibération n°C2022_91)

Conseillers titulaires absents ayant donné pouvoir :

Chevilly : PELLETIER Claude donne pouvoir à LORCET Dominique, SEVIN Marc donne pouvoir JOLLIET Hubert, LEGRAND Catherine donne pouvoir à JOVENIAUX Nadine

Gidy : MERCIER Véronique donne pouvoir à BUISSON Annick

Lion-en-Beauce : MOREAU Damien donne pouvoir à LEGRAND Anne-Elodie

Patay : BRETON Julien donne pouvoir à PINET Odile

Villeneuve-sur-Conie : CISSE Sylvie donne pouvoir à BRACQUEMOND Thierry

Conseillers absents :
Artenay : Pascal GUDIN
Cercottes : EDRU Pascal
Patay : LAURENT Sophie

Secrétaire de séance : LEGRAND Fabienne

Numéro de délibération	Objet	Rapporteur	Décision
C2022_91	Désignation d'un secrétaire de séance	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2022_92	PLU Mezières-lez-Cléry – avis PPA	Hubert JOLLIET	Approuvée
C2022_93	Clôture et intégration du budget annexe DSP (905) au sein du budget annexe régie assainissement (904)	Fabienne LEGRAND	Approuvée
C2022_94	Approbation d'un avenant portant prolongation de la convention organisant le versement d'une avance au SMAP	David JACQUET	Approuvée
C2022_95	Approbation d'une convention n°2 portant versement d'une avance au SMAP	David JACQUET	Approuvée
C2022_96	Budget principal – Décision modificative n°2	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2022_97	Ouverture anticipée des crédits d'investissement	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2022_98	Contrat régional de solidarité territoriale 2023/2029	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2022_99	Demande de financement au titre de la DETR et de la DSIL	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2022_100	Reconstruction d'une station d'épuration à Chevilly – Demande de financement au titre de la DETR	Fabienne LEGRAND	Approuvée
C2022_101	Adoption du rapport sur le prix et la qualité de l'eau – assainissement non collectif 2021	Fabienne LEGRAND	Approuvée
C2022_102	Adoption du rapport sur le prix et la qualité de l'eau – assainissement collectif 2021	Fabienne LEGRAND	Ajournée
C2022_103	Fixation des tarifs d'assainissement pour 2023	Fabienne LEGRAND	Approuvée
C2022_104	Approbation d'une convention avec Suez concernant le SPANC – Fixation des tarifs 2023	Fabienne LEGRAND	Approuvée
C2022_105	ZAE Les Vergers à Gidy – transfert de la domanialité	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2022_106	ZAE Les Vergers à Gidy – convention relative à l'assainissement avec Orléans Métropole	Fabienne LEGRAND	Approuvée
C2022_107	Eau potable – conclusions de l'étude patrimoniale	Fabienne LEGRAND	Approuvée
C2022_108	SADSI – Approbation de la convention de service commun et avenant à la convention de service unifié	Hubert JOLLIET	Approuvée
C2022_109	PETR Pays Loire Beauce – Approbation de la convention territoriale et du projet de territoire	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée

C2022_110	Réalisation d'une piste cyclable – Direction de l'Immobilier de l'Etat – demande d'avis	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2022_111	Centre de Gestion du Loiret – convention d'assurance statutaire	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée

Pour extrait certifié conforme
A Sougy, le 20 décembre 2022

Le Président,
Thierry BRACQUEMOND



Publicité par voie d'affichage, publication ou notification le 20 décembre 2022

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans – sis 28 rue de la Bretonnerie 45057 ORLEANS cedex 1 – dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates précédentes. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet [http:// www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).